

Brokered Deposit
Advisory Group
BDAG



Groupe consultatif sur
les dépôts de courtiers
GCDC

Dépôts de courtiers-fiduciaires

Identifiant client unique (ICU) – Transmission des données

Date: 26 octobre 2020

Document: 20201026-5 (Fr)

Statut: Publié



Table des matières

- Introduction
- Contexte
- But
- Objectifs
- Principaux participants / documents de référence
- Diagramme de transmission des données
- Chemin critique
- Calendrier de mise en œuvre
- Conclusion





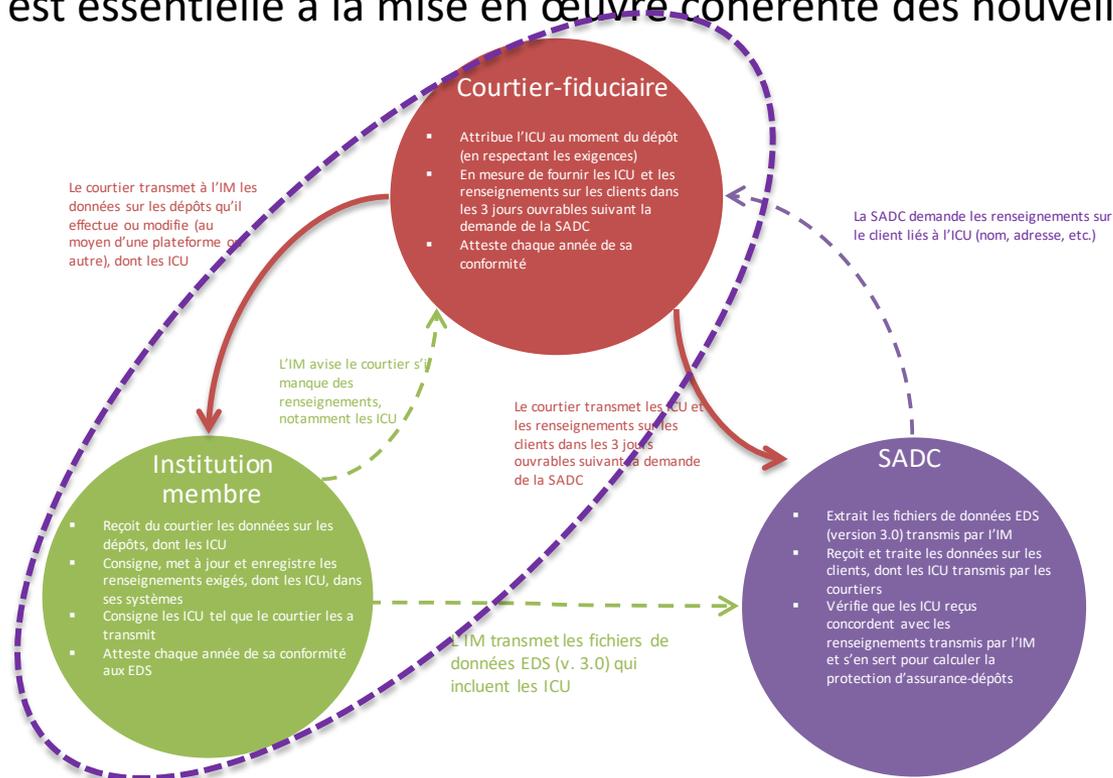
Introduction

- Le Groupe consultatif sur les dépôts de courtiers (GCDC) a créé le présent document dans le but de favoriser la coordination des activités de transmission et de rapprochement des données sur les dépôts de courtiers-fiduciaires parmi les principaux groupes concernés, dont les suivants :
 - les courtiers-fiduciaires et leurs fournisseurs de services ;
 - les institutions membres (IMs) et leurs fournisseurs de services ;
 - les réseaux électroniques de traitement d’opérations (CANNEX, Fundserv) ;
 - la Société d’assurance-dépôts du Canada (SADC).
- Le document englobe les principales mesures que prendra chaque groupe en prévision du 30 avril 2022, date d’entrée en vigueur des nouvelles exigences visant les dépôts de courtiers-fiduciaires dans le cadre de la Loi sur la SADC. Il doit être lu en parallèle avec les Meilleures pratiques du secteur en matière d’identifiant client unique (ICU).
- Le document tient compte des échéances établies par les groupes concernés pour chaque mesure, de même que des liens d’interdépendance entre eux.
- Il est entendu que certains intervenants établiront leurs propres méthodes et calendriers en vue de se conformer aux nouvelles exigences.



Contexte

- La transmission efficace des données sur les dépôts repose sur des échanges efficaces entre les courtiers-fiduciaires et les institutions membres.
- Le comité directeur du GCDC estime que la question de la transmission des données est essentielle à la mise en œuvre cohérente des nouvelles exigences.





But

- Faire en sorte que les processus de transmission des données sur les dépôts de courtiers-fiduciaires permettent de satisfaire aux nouvelles exigences d'ici à leur entrée en vigueur en avril 2022.
 - Nouveaux dépôts nets (après le 30 avril 2022)
 - Dépôts existants (dès le 30 avril 2022)
- Établir des normes et des paramètres communs à l'ensemble du secteur afin de coordonner la transmission et le rapprochement des données.
- Définir les procédures clés que devront suivre les participants ainsi que le soutien dont ils auront besoin pour ce faire.



Objectifs

- Appuyer la coordination des activités de production, de transmission et de réception des données sur les dépôts de courtiers-fiduciaires.
- Contribuer à la mesure des progrès ou du degré de préparation à toutes les étapes de la mise en œuvre.
- Faire ressortir les principaux liens d'interdépendance entre les groupes concernés.
- Faire en sorte que les courtiers et les IM s'alignent sur la date de mise en œuvre des ICU dans les réseaux électroniques (CANNEX/Fundserv).
- Établir une liste anonymisée de jalons à l'intention des courtiers et des IM, en ce qui concerne les activités suivantes :
 - Conception des systèmes
 - Développement et essais
 - Essai d'acceptation par les utilisateurs
 - Mise en œuvre et production

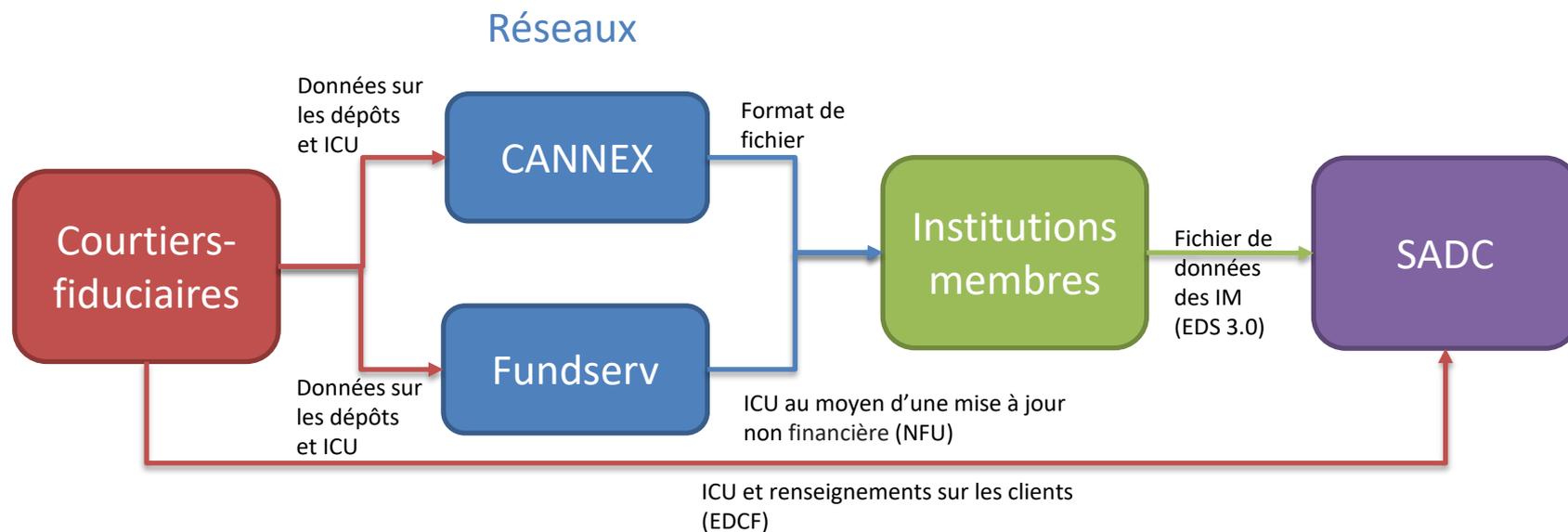


Principaux participants / documents de référence

- Coordination des activités de transmission des données entre les quatre principaux groupes concernés :
 - les courtiers-fiduciaires et leurs fournisseurs ;
 - les réseaux électroniques – CANNEX et Fundserv ;
 - les institutions membres et leurs fournisseurs ;
 - la SADC.
- Des documents utiles ont été distribués dans le secteur afin de faciliter les efforts de mise en œuvre :
 - Exigences en matière de données et de systèmes (EDS) 3.0
 - Meilleures pratiques du secteur en matière d'identifiant client unique (ICU)
 - Exigences relatives aux données des courtiers-fiduciaires (EDCF) – à l'étape d'ébauche



Diagramme de transmission des données



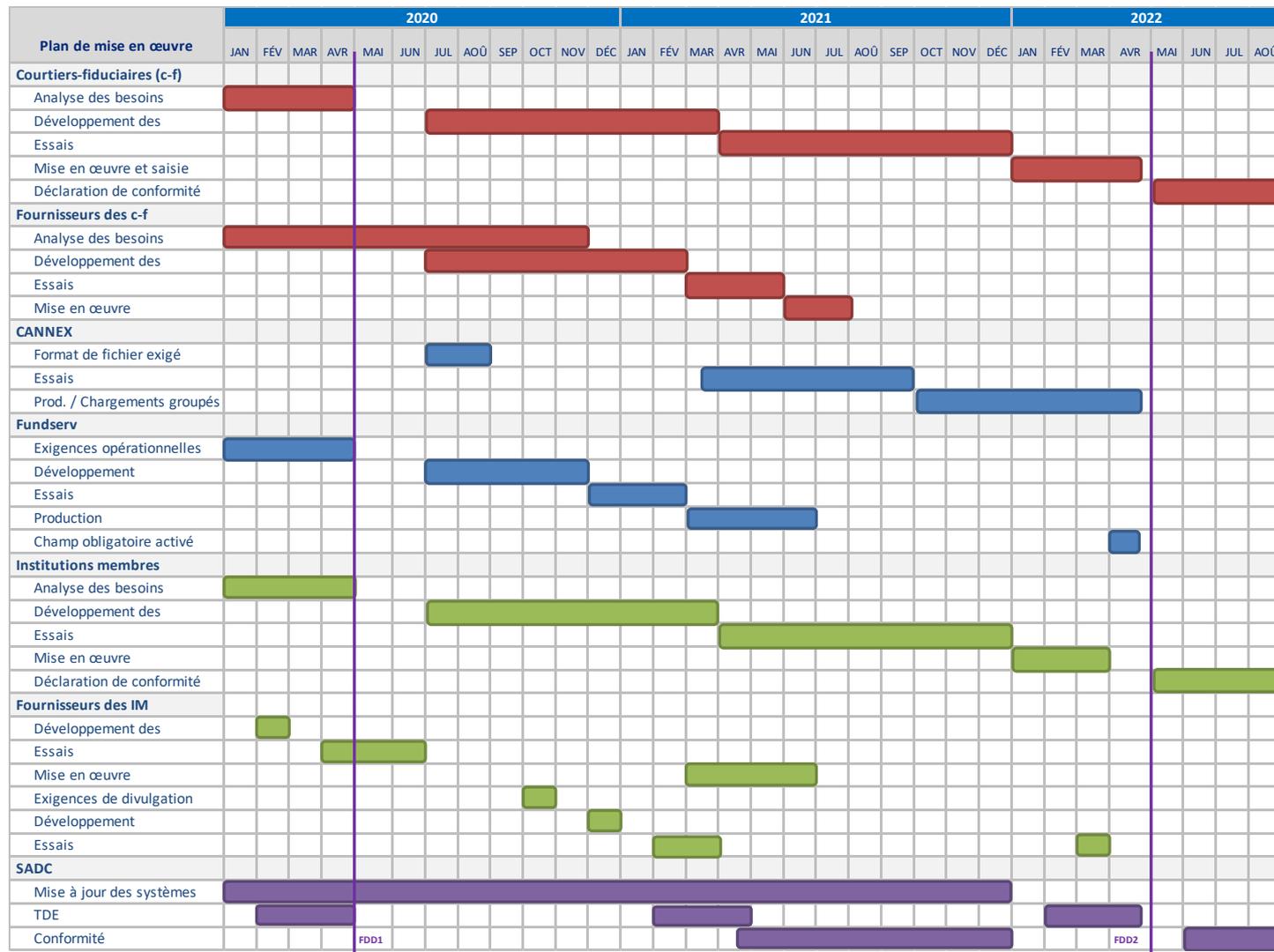


Chemin critique

Type	Activité	Description	Responsables	Dates
Systèmes informatiques des Courtiers-fiduciaires	Mise à jour de ces systèmes pour y inclure les ICU	<ul style="list-style-type: none"> Les fournisseurs de services des courtiers-fiduciaires ont mis à jour leurs systèmes de manière à attribuer un ICU chaque fois qu'un dépôt est effectué. Respect des Meilleures pratiques du secteur en matière d'ICU. 	Fournisseurs de services des courtiers-fiduciaires	31-07-2021
Saisie de données (c-f)	Les courtiers-fiduciaires attribuent un ICU aux dépôts dans leurs registres.	<ul style="list-style-type: none"> Tous les dépôts existants doivent comporter un ICU. Chargements groupés 	Courtiers-fiduciaires	30-04-2022
Réseau	Mise à jour du réseau CANNEX pour qu'il puisse transmettre les ICU	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du nouveau format de fichier, qu'il contienne ou non le nouvel ICU « obligatoire » Possibilité de chargements groupés 	CANNEX	02 et 03-10-2021
Réseau	Mise à jour du réseau CANNEX pour que la transmission des ICU soit « obligatoire »	<ul style="list-style-type: none"> Les champs ICU deviennent obligatoires. Les fichiers incomplets seront refusés. 	CANNEX	01-05-2022
Réseau	Mise à jour du réseau Fundserv pour qu'il puisse transmettre les ICU	<ul style="list-style-type: none"> Fundserv publie ses nouvelles exigences – juin 2020 Environnement de production prêt dès le 14 juin 2021. Les clients peuvent commencer à transmettre des ICU pour les comptes existants et nouveaux. 	Fundserv	14-06-2021
Réseau	Mise à jour du réseau Fundserv pour que la transmission des ICU soit « obligatoire »	<ul style="list-style-type: none"> Les clients doivent préciser un ICU lorsqu'ils établissent de nouveaux comptes. 	Fundserv	30-04-2022
Systèmes informatiques de la SADC	Mise à jour des systèmes en fonction des EDS 3.0	<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de la SADC sont à jour et acceptent les fichiers de données conformes aux EDS 3.0. 	SADC	30-04-2022



Calendrier de mise en œuvre





Conclusion

- Le Groupe consultatif sur les dépôts de courtiers (GCDC) a pour mission de faciliter la mise en place des nouvelles modalités d'assurance-dépôts touchant le secteur des dépôts de courtiers-fiduciaires qui entreront en vigueur le 30 avril 2022.
- En janvier 2020, le GCDC a publié les Meilleures pratiques du secteur en matière d'identifiant de client unique (ICU). Ce document encadre la formulation des ICU et leur application ; son but est de rehausser la qualité des renseignements communiqués au sujet des dépôts de courtiers-fiduciaires.
- Le présent document donne une vue d'ensemble des activités à mener à terme et des échéanciers à respecter pour que les modifications annoncées soient bien mises en œuvre.
- Un groupe de travail du GCDC contrôlera ces activités et ces échéanciers et signalera toute lacune à un palier supérieur.
- Vous trouverez ici de plus amples renseignements sur le GCDC :
<https://www.sadc.ca/communaute-financiere/courtiers-et-autres-professionnels-de-la-finance/nouveaute-nouvelles-modalites-dassurance-depots-concernant-les-courtiers-fiduciaires/pratiques-exemplaires-de-lindustrie-groupe-consultatif-sur-les-depots-de-courtiers-gcdc/>

**Brokered Deposit
Advisory Group**
BDAG



**Groupe consultatif sur
les dépôts de courtiers**
GCDC